## RÉPUBLIQUE FRAN



Accuse de léception en préfecture 077-25702407-20211222-SI-DEL-2021-28-DE Date de télétransmission : 22/12/2021 Date de réception préfecture : 22/12/2021

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés (S.I. C.P.R.H.)

Nombre de membres : En exercice : 68

Qui ont pris part à la délibération : 34

Dont pouvoirs: 7

Date de la convocation : 9 décembre 2021 Date d'affichage : 22 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 décembre, à 19h40, le Comité syndical du SYNDICAT INTERCOMMUNAL CPRH, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Fêtes Familiales à Noisiel, conformément au statut en vigueur, après convocation légale, sous la présidence de M. CHEVALIER Luc.

#### Étaient présents : 27

Mme NGUYEN Khanh, Mme MOKRI Pnina, Mme AMALOU Isabelle suppléante de Mme Sandrine BOURGOGNE, M. VOISIN Claude, Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme LAFFORGUE Nicole, Mme RIBAILLE Catherine, Mme MERIGARD Sylvie, Mme MAAH Monique, Mme DESCROIX Patricia, Mme TORTRAT Nathalie suppléante de M. CABARRUS Cécile, M. FATIS Stéphane, M. GAUDRFROY Gérard, M. TEMPLIER Yvon, M. CURUTCHET François, Mme CHAINON Félicie suppléante de Monsieur MONSCOURT Philippe, M. BEGUE Gérard, Mme JULIAN Patricia, Mme ROTOMBE Claudine, Mme COURTINE Elisabeth, M. CHEVALIER Luc, M. ROBIN-LEROY Francis, M. PILGRAIN Hervé, Mme DE SA Elda, Mme GREGOIRE Natacha suppléante de Mme RICHARDSON Esther, Mme BOCH Béatrice, M. DESFOUX Didier.

### Étaient absents excusés : 22

Mme BORIES Régine, Mme HAM Lavie, Mme BEERNAERT Aude, Mme SOUBIE-LLADO Marie, Mme TABAI Samia, Mme RIOJA Virginia, Mme LECOLLE Sandrine, Mme TARTARE Martine, Mme DAGUERRE Martine, M. LASMIER Robert, M. CHOFFARDET Pierre, M. FLEURY Sébastien, Mme MOKEDDEM Hanifa, M. LECLERE Nicolas, Mme LEHMANN Corinne, Mme ZAHLAOUI Chantal, M. ROBERT Claude, Mme SARR Mariétou, Mme DESCOUX Marie-Agnès, Mme JODIN Isabelle, Mme GUILLOSSOU Carine, Mme LAMRI Khadidja.

#### Étaient absents non excusés : 19

Mme RODRIGUES Fatima, Mme LUCCHESI Elisabeth, M. RABASTE Brice, Mme BOISSOT Colette, M. MAURY Philippe, Mme SAUNIER Nicole, M. LASSAU Cédric, Mme HERBIN Hélène, M. DELAPORTE Norbert, Mme TOMAS Elodie, M. VERAX Jérôme, M. MACHADO Anthony, Mme BELBOUAB Linda, Mme COURET Ghyslaine, M. VILLALBA-MOLERO Florent, M. LEBON Fabien, Mme BRUNET Stéphanie, M. COCHEZ Jean-Luc, M. TOUNSI Tony.

#### Procurations: 7

Mme BORIES Régine en faveur de Mme NGUYEN Khanh, Mme SOUBIE-LLADO en faveur de Mme LEGROS-WATERSCHOOT Corinne, Mme RIOJA Virginia en faveur de Mme RIBAILLE Catherine, Mme TARTARE Martine en faveur de M. VOISIN Claude, M. LASMIER Robert en faveur de M. CHEVALIER Luc, Mme DESCOUX Marie-Agnès en faveur de CHEVALIER Luc, Mme GUILLOSSOU Carine en faveur de Mme COURTINE Elisabeth.

Secrétaire de séance : Mme MERIGARD Sylvie.

Accusé de réception en préfecture 077-257702407-20211222-SI-DEL-2021-28-DE Date de télétransmission : 22/12/2021 Date de réception préfecture : 22/12/2021

# SI-DEL-2021-28 Attribution de marché n° 3-2021 de travaux de mise en conformité des allées du Domaine de La Grange au Bois

Monsieur le Président informe les membres du Comité syndical de la procédure d'appel d'offres à procédure adaptée portant sur les travaux de mise en conformité des allées du Domaine de La Grange au Bois lancée le 4 octobre 2021 avec une date limite de réception des offres fixée au 8 novembre 2021 à 13H00. 3 plis ont été reçus dans les délais.

Après l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 2 décembre 2021, a considéré comme étant l'offre économiquement la mieux-disante, celle de l'entreprise suivante :

#### ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE - ILE DE FRANCE

7, rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY

Montant : 59 991.60 € HT, soit 71 989,92 € TTC

Le Comité syndical,

Vu le code de la Commande Publique,

Vu l'avis favorable de la CAO 2 décembre 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical du 8 décembre 2021,

OUÏ Monsieur le Président,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le Comité syndical,

**ATTRIBUE** le marché relatif au remplacement partiel et à la rénovation des menuiseries extérieures du SAVS à **l'entreprise JEAN LEFEBVRE-ILE DE FRANCE pour un montant de 59 991,60 € HT** dans les conditions prévues au marché.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ce marché,

**DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2021 – Section Investissement – Opération 21 - ESAT – article 213181.

VOTANTS: 34
POUR: 34
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

Ainsi fait et délibéré en séance le 17 décembre 2021

Le Président Luc CHEVALIER

Transmis	au	Représ	entant	de	l'Etat	le	21	décem	bre	2021
Publié le .		· 								